

# MÉMORIAL

DU

Grand-Duché de Luxembourg.



# Memorial

DES

Großherzogthums Luxemburg.

Mercredi, 30 décembre 1891.

**N<sup>o</sup> 68.**

Mittwoch, 30. Dezember 1891.

*Loi du 26 décembre 1891, autorisant la perception des impôts pour 1892 et allouant un crédit provisoire pour les dépenses courantes de l'État des mois de janvier et février de la même année.*

Nous ADOLPHE, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau, etc., etc., etc. ;

Notre Conseil d'État entendu ;

De l'assentiment de la Chambre des députés ;

Vu la décision de la Chambre des députés du 23 décembre courant, et celle du Conseil d'État du 24 du même mois, portant qu'il n'y a pas lieu à second vote ;

Avons ordonné et ordonnons :

**Art. 1<sup>er</sup>.** Les impôts directs et indirects existant au 31 décembre 1891 seront recouvrés pendant l'année 1892 d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

**Art. 2.** Il est ouvert au Gouvernement un crédit provisoire de 1,865,000 fr. pour couvrir les dépenses à effectuer pendant les mois de janvier et de février 1892, conformément au projet de budget pour cet exercice.

**Art. 3.** L'exécution de cette disposition sera réglée par arrêté grand-ducal.

Mandons et ordonnons que la présente loi

*Gesetz vom 26. Dezember 1891, wodurch zur Erhebung der Steuern für das Jahr 1892 ermächtigt und ein provisorischer Credit zur Deckung der laufenden Ausgaben während der Monate Januar und Februar desselben Jahres bewilligt wird.*

Wir **Adolph**, von Gottes Gnaden, Großherzog von Luxemburg, Herzog von Nassau, etc., etc., etc. ;

Nach Anhörung Unseres Staatsrathes ;

Mit Zustimmung der Kammer der Abgeordneten ;

Nach Einsicht der Entscheidung der Abgeordnetenversammlung vom 23. Dezember c. und derjenigen des Staatsrathes vom 24. dess. Mts, gemäß welchen eine zweite Abstimmung nicht stattfindet wird ;

Haben verordnet und verordnen :

**Art. 1.** Die am 31. Dezember 1891 bestehenden directen und indirecten Steuern werden während des Jahres 1892 gemäß den Gesetzen und Tarifen erhoben, welche deren Vertheilung und Einnahme regeln.

**Art. 2.** Der Regierung ist ein provisorischer Credit von 1,865,000 Fr. zur Deckung der während der Monate Januar und Februar 1892 nach Maßgabe des Budget-Entwurfes für besagtes Dienstjahr zu bewirkenden Ausgaben eröffnet.

**Art. 3.** Die Ausführung dieser Bestimmung wird durch Großh. Beschluß geregelt.

Befehlen und verordnen, daß dieses Gesetz in's

soit insérée au *Mémorial*, pour être exécutée et observée par tous ceux que la chose concerne.

Château de Hohenbourg, le 26 décembre 1891.

ADOLPHE.

*Les Membres du Gouvernement,*

EYSCHEN.  
KIRPACH.  
M. MONGENAST.  
THORN.

„*Mémorial*“ eingerückt werde, um von Allen, die es betrifft, ausgeführt und befolgt zu werden.

Schloß Hohenburg den 26. Dezember 1891.

Adolph.

*Die Mitglieder der Regierung,*

E y s c h e n.  
K i r p a c h.  
M. M o n g e n a s t.  
T h o r n.

*Arrêté grand-ducal du 26 décembre 1891, concernant l'exécution de l'art. 2 de la loi qui précède.*

Nous ADOLPHE, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau, etc., etc., etc. ;

Vu l'art. 2 de la loi en date de ce jour, qui ouvre au Gouvernement un crédit provisoire de 1,365,000 fr. pour les dépenses courantes à effectuer pendant les mois de janvier et de février 1892, conformément au projet de budget de cet exercice ;

Sur le rapport de Notre Gouvernement en conseil ;

Avons arrêté et arrêtons :

Les dispositions de l'arrêté royal grand-ducal du 21 décembre 1875, qui règle l'exécution de la loi du même jour concernant l'allocation d'un crédit provisoire pour les dépenses du mois de janvier 1876, sont rendues applicables à l'art. 2 de la loi susvisée.

L'autorisation de disposer des crédits portés au projet de budget de 1892 cessera lorsque les ordonnancements et régularisations de dépenses auront atteint le chiffre global de 1,365,000 fr.

Château de Hohenbourg, le 26 décembre 1891.

ADOLPHE.

*Les Membres du Gouvernement,*

EYSCHEN.  
KIRPACH.  
M. MONGENAST.  
THORN.

*Großh. Beschluß vom 26. Dezember 1891, wodurch die Ausführung des Art. 2 vorstehenden Gesetzes geregelt wird.*

Wir **Adolph**, von Gottes Gnaden, Großherzog von Luxemburg, Herzog von Nassau, etc., etc., etc. ;

Nach Einsicht des Art. 2 des Gesetzes vom heutigen Tage, welches einen provisorischen Credit von 1,365,000 Fr. zur Deckung der laufenden Ausgaben der Monate Januar und Februar 1892 nach Maßgabe des Budgetentwurfes für besagtes Dienstjahr eröffnet ;

Auf den Bericht Unserer Regierung im Conseil ;

Haben beschlossen und beschließen :

Die Bestimmungen des Königl.=Großh. Beschlusses vom 21. Dezember 1875, wodurch die Ausführung des Gesetzes vom nämlichen Tage, betreffend die Bewilligung eines provisorischen Credits zur Deckung der Ausgaben des Monats Januar 1876 geregelt wird, sind auf Art. 2 obenbezogenen Gesetzes anwendbar erklärt.

Die Befugniß, über die im Budgetentwurf für 1892 eingetragenen Credite zu verfügen, wird aufhören, sobald die Zahlungsbefehle und Regulierungen von Ausgaben den Gesamtbetrag von 1,365,000 Fr. werden erreicht haben.

Schloß Hohenburg, den 26. Dezember 1891.

Adolph.

*Die Mitglieder der Regierung,*

E y s c h e n.  
K i r p a c h.  
M. M o n g e n a s t.  
T h o r n.

*Avis. — Postes.*

A partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, les services nouvellement créés entre Grevenmacher-Echternach, Junglinster-Roodt et Pontpierre-Luxembourg seront mis en exploitation.

A partir de la même date, la diligence circulant entre Reckange-s.-M. et Esch-s.-l'A., fera deux courses aller et retour, dont l'une passera par Mondercange; la voiture Wormeldange-Oetrange fera également deux courses aller et retour.

Le service Dalheim-Bettembourg sera remplacé par un double service entre Dalheim et Aspelt et la voiture Dondelange-Luxembourg partira de Saül.

Les heures de départ et d'arrivée des services prédésignés seront réglées comme suit :

*I. Grevenmacher-Echternach.*

Départ de Grevenmacher . . . . .	6 45 m.
Arrivée à Wecker . . . . .	8 00 »
Départ de Wecker . . . . .	8 10 »
Arrivée à Biwer . . . . .	8 20 »
» Boudler . . . . .	8 35 »
» Brouch . . . . .	8 45 »
» Bech . . . . .	9 10 »
» Rodeschhof . . . . .	9 45 »
» Echternach . . . . .	10 25 »
Départ d'Echternach . . . . .	4 00 s.
Arrivée à Rodeschhof . . . . .	4 50 »
» Bech . . . . .	5 20 »
» Brouch . . . . .	5 40 »
» Boudler . . . . .	5 50 »
» Biwer . . . . .	6 00 »
» Wecker . . . . .	6 15 »
Départ de Wecker . . . . .	6 20 »
Arrivée à Grevenmacher . . . . .	7 20 »

*II. Junglinster-Roodt.*

Départ de Junglinster . . . . .	4 40 m.
Arrivée à Gonderange . . . . .	5 00 »
» Rodembourg . . . . .	5 35 »
» Olingen . . . . .	5 55 »
» Roodt . . . . .	6 15 »

*Bekanntmachung. — Postwesen.*

Vom 1. Januar nächsthin ab werden die zwischen Grevenmacher-Echternach, Junglinster-Roodt und Steinbrücken-Luxemburg neu eingerichteten Postfuhrdienste in Betrieb gesetzt werden.

Von demselben Zeitpunkte ab wird der Postwagen Reckingen a. d. N.-Esch a. d. N. zwei Fahrten hin und zurück, wovon eine über Monnerich, ausführen; auf der Strecke Wormeldingen-Detringen werden ebenfalls zwei Fahrten hin und zurück gemacht werden.

Der Dienst zwischen Dalheim und Bettembourg wird in einen doppelten Dienst Dalheim-Aspelt umgewandelt und der Postwagen Dondelingen-Luxemburg wird von Saül ausgehen.

Die Abfahrts- und Ankunftsstunden der vorbezeichneten Postfuhrdienste sind geregelt, wie folgt :

*I. Grevenmacher-Echternach.*

Abfahrt von Grevenmacher . . . . .	6 45 Vm.
Ankunft in Wecker . . . . .	8 00 "
Abfahrt von Wecker . . . . .	8 10 "
Ankunft in Biwer . . . . .	8 20 "
» Boudler . . . . .	8 35 "
» Bruch . . . . .	8 45 "
» Bech . . . . .	9 10 "
» Rodeschhof . . . . .	9 45 "
» Echternach . . . . .	10 25 "
Abfahrt von Echternach . . . . .	4 00 Nm.
Ankunft in Rodeschhof . . . . .	4 50 "
» Bech . . . . .	5 20 "
» Bruch . . . . .	5 40 "
» Boudler . . . . .	5 50 "
» Biwer . . . . .	6 00 "
» Wecker . . . . .	6 15 "
Abfahrt von Wecker . . . . .	6 20 "
Ankunft in Grevenmacher . . . . .	7 20 "

*II. Junglinster-Roodt.*

Abfahrt von Junglinster . . . . .	4 40 Vm.
Ankunft in Gonderingen . . . . .	5 00 "
» Rodenburg . . . . .	5 35 "
» Olingen . . . . .	5 55 "
» Roodt . . . . .	6 15 "

Départ de Roodt . . . . .	8 25 m.
Arrivée à Olingen . . . . .	8 45 »
» Rodenbourg . . . . .	9 05 »
» Gonderange . . . . .	9 40 »
» Junglinster . . . . .	10 00 »
Départ de Junglinster . . . . .	2 00 s.
Arrivée à Gonderange . . . . .	2 20 »
» Rodenbourg . . . . .	2 55 »
» Olingen . . . . .	3 15 »
» Roodt . . . . .	3 35 »
Départ de Roodt . . . . .	6 40 s.
Arrivée à Olingen . . . . .	7 00 »
» Rodenbourg . . . . .	7 20 »
» Gonderange . . . . .	7 55 »
» Junglinster . . . . .	8 15 »

III. Pontpierre-Luxembourg.

Départ de Pontpierre . . . . .	6 30 m.
Arrivée à Leudelage . . . . .	7 15 »
» Cessingen . . . . .	7 45 »
» Hollerich . . . . .	8 00 »
» Luxembourg . . . . .	8 15 »
Départ de Luxembourg . . . . .	4 00 s.
Arrivée à Hollerich . . . . .	4 15 »
» Leudelage . . . . .	5 15 »
» Pontpierre . . . . .	6 00 »

IV. Reckange s/M.-Esch s/A.

Départ de Reckange s/M. . . . .	6 00 m.
Arrivée à Ehlinge . . . . .	6 10 »
» Wickrange . . . . .	6 20 »
» Pontpierre . . . . .	6 30 »
» Foetz . . . . .	6 50 »
» Esch s/A. . . . .	7 15 »
Départ d'Esch s/A. . . . .	10 30 »
Arrivée à Mondercange . . . . .	11 10 »
» Foetz . . . . .	11 20 »
» Pontpierre . . . . .	11 45 »
» Wickrange . . . . .	11 55 »
» Ehlinge . . . . .	12 05 s.
» Reckange s/M. . . . .	12 15 »
Départ de Reckange s/M. . . . .	2 30 s.
Arrivée à Ehlinge . . . . .	2 40 »

Abfahrt von Roodt . . . . .	8 25	Min.
Ankunft in Olingen . . . . .	8 45	"
" Rodenburg . . . . .	9 05	"
" Gonderingen . . . . .	9 40	"
" Junglinster . . . . .	10 00	"
Abfahrt von Junglinster . . . . .	2 00	Min.
Ankunft in Gonderingen . . . . .	2 20	"
" Rodenburg . . . . .	2 55	"
" Olingen . . . . .	3 15	"
" Roodt . . . . .	3 35	"
Abfahrt von Roodt . . . . .	6 40	Min.
Ankunft in Olingen . . . . .	7 00	"
" Rodenburg . . . . .	7 20	"
" Gonderingen . . . . .	7 55	"
" Junglinster . . . . .	8 15	"

III. Steinbrücken-Luxembourg.

Abfahrt von Steinbrücken . . . . .	6 30	Min.
Ankunft in Leudelingen . . . . .	7 15	"
" Cessingen . . . . .	7 45	"
" Hollerich . . . . .	8 00	"
" Luxemburg . . . . .	8 15	"
Abfahrt von Luxemburg . . . . .	4 00	Min.
Ankunft in Hollerich . . . . .	4 15	"
" Leudelingen . . . . .	5 15	"
" Steinbrücken . . . . .	6 00	"

IV. Redingen a/M. = Esch a/Mz.

Abfahrt von Redingen a/M. . . . .	6 00	Min.
Ankunft in Ehlingen . . . . .	6 10	"
" Wickringen . . . . .	6 20	"
" Steinbrücken . . . . .	6 30	"
" Foetz . . . . .	6 50	"
" Esch a/Mz. . . . .	7 15	"
Abfahrt von Esch a/Mz. . . . .	10 30	Min.
Ankunft in Monnerich . . . . .	11 10	"
" Foetz . . . . .	11 20	"
" Steinbrücken . . . . .	11 45	"
" Wickringen . . . . .	11 55	"
" Ehlingen . . . . .	12 05	Min.
" Redingen a/M. . . . .	12 15	"
Abfahrt von Redingen a/M. . . . .	2 30	Min.
Ankunft in Ehlingen . . . . .	2 40	"

Arrivée à Wickrange . . . . .	2 50 s.
» Pontpierre . . . . .	3 00 »
» Foetz . . . . .	3 10 »
» Mondercange . . . . .	3 45 »
» Esch s/A. . . . .	4 30 »
Départ d'Esch s/A. . . . .	5 45 s.
Arrivée à Foetz . . . . .	6 10 »
» Pontpierre . . . . .	6 30 »
» Wickrange . . . . .	6 40 »
» Ehlangé . . . . .	6 50 »
» Reckange s/M. . . . .	7 00 »

*V. Dalheim-Aspelt.*

Départ de Dalheim . . . . .	6 15 m.
Arrivée à Filsdorf . . . . .	6 30 »
» Aspelt . . . . .	7 00 »
Départ d'Aspelt . . . . .	7 35 m.
Arrivée à Filsdorf . . . . .	8 05 »
» Dalheim. . . . .	8 15 »
Depart de Dalheim . . . . .	11 35 m.
Arrivée à Filsdorf. . . . .	11 50 »
» Aspelt . . . . .	12 20 s.
Départ d'Aspelt . . . . .	3 00 s.
Arrivée à Filsdorf. . . . .	3 30 »
» Dalheim. . . . .	3 40 »

*VI. Sæul-Luxembourg.*

Départ de Sæul. . . . .	5 00 m.
Arrivée à Tuntange . . . . .	5 25 »
» Bour . . . . .	5 30 »
» Dondelange . . . . .	6 10 »
» Kehlen . . . . .	6 40 »
» Kopstal . . . . .	7 20 »
» Rollingergrund . . . . .	8 15 »
» Luxembourg . . . . .	8 40 »
Départ de Luxembourg . . . . .	3 00 s.
Arrivée à Rollingergrund . . . . .	3 20 »
» Kopstal . . . . .	4 35 »
» Kehlen . . . . .	5 00 »
» Dondelange . . . . .	5 30 »
» Bour . . . . .	5 50 »
» Tuntange . . . . .	6 15 »
» Sæul. . . . .	6 40 »

Ankunft in Wickringen . . . . .	2 50 Nm.
» Steinbrücken . . . . .	3 00 »
» Föb . . . . .	3 10 »
» Monnerich . . . . .	3 45 »
» Esch a/Mz. . . . .	4 30 »
Abfahrt von Esch a/Mz. . . . .	5 45 Nm.
Ankunft in Föb . . . . .	6 10 »
» Steinbrücken . . . . .	6 30 »
» Wickringen . . . . .	6 40 »
» Ehlingen . . . . .	6 50 »
» Reckingen a/M. . . . .	7 00 »

*V. Dalheim-Aspelt.*

Abfahrt von Dalheim . . . . .	6 15 Nm.
Ankunft in Filsdorf . . . . .	6 30 »
» Aspelt . . . . .	7 00 »
Abfahrt von Aspelt . . . . .	7 35 »
Ankunft in Filsdorf . . . . .	8 05 »
» Dalheim . . . . .	8 15 »
Abfahrt von Dalheim . . . . .	11 35 »
Ankunft in Filsdorf . . . . .	11 50 »
» Aspelt. . . . .	12 20 »
Abfahrt von Aspelt . . . . .	3 00 Nm.
Ankunft in Filsdorf . . . . .	3 30 »
» Dalheim . . . . .	3 40 »

*VI. Sæul-Luxembourg.*

Abfahrt von Sæul . . . . .	5 00 Nm.
Ankunft in Tüntingen . . . . .	5 25 »
» Bour . . . . .	5 50 »
» Dondelingen. . . . .	6 10 »
» Kehlen . . . . .	6 40 »
» Kopstal . . . . .	7 20 »
» Rollingergrund . . . . .	8 15 »
» Luxembourg . . . . .	8 40 »
Abfahrt von Luxembourg. . . . .	3 00 Nm.
Ankunft in Rollingergrund . . . . .	3 20 »
» Kopstal . . . . .	4 35 »
» Kehlen . . . . .	5 00 »
» Dondelingen. . . . .	5 30 »
» Bour . . . . .	5 50 »
» Tüntingen . . . . .	6 15 »
» Sæul. . . . .	6 40 »

VII. Wormeldange-Oetrange.

Départ de Wormeldange . . . . .	6 30 m.
Arrivée à Elnen . . . . .	6 50 »
» Lenningen . . . . .	7 05 »
» Canach . . . . .	7 35 »
» Oetrange . . . . .	8 15 »
Départ d'Oetrange . . . . .	9 30 »
Arrivée à Canach . . . . .	10 10 »
» Lenningen . . . . .	10 40 »
» Elnen . . . . .	10 55 »
» Wormeldange . . . . .	11 15 »
Départ de Wormeldange . . . . .	1 30 s.
Arrivée à Elnen . . . . .	1 50 »
» Lenningen . . . . .	2 05 »
» Canach . . . . .	2 35 »
» Oetrange . . . . .	3 15 »
Départ d'Oetrange . . . . .	3 30 »
Arrivée à Canach . . . . .	4 10 »
» Lenningen . . . . .	4 40 »
» Elnen . . . . .	4 55 »
» Wormeldange . . . . .	5 15 »

Luxembourg, le 29 décembre 1891.

*Le Directeur général des finances,*  
**M. MONGENAS1.**

*Avis. — Service sanitaire.*

Par arrêté grand-ducal du 26 décembre et., M. Aloys Held, chirurgien, originaire de Wildbad, a été autorisé à pratiquer le massage et la gymnastique suédoise dans le pays jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1892, sous la condition expresse qu'il ne se livrera à aucune autre opération chirurgicale.

Luxembourg, le 29 décembre 1891.

*Le Directeur général des travaux publics,*  
**THORN.**

VII. Wormeldingen-Detringen.

Abfahrt von Wormeldingen . . . . .	6 30 Vm.
Ankunft in Elnen. . . . .	6 50 "
» Lenningen . . . . .	7 05 "
» Canach . . . . .	7 35 "
» Detringen . . . . .	8 15 "
Abfahrt von Detringen . . . . .	9 30 "
Ankunft in Canach . . . . .	10 10 "
» Lenningen . . . . .	10 40 "
» Elnen. . . . .	10 55 "
» Wormeldingen . . . . .	11 15 "
Abfahrt von Wormeldingen . . . . .	1 30 Nm.
Ankunft in Elnen . . . . .	1 50 "
» Lenningen . . . . .	2 05 "
» Canach . . . . .	2 35 "
» Detringen . . . . .	3 15 "
Abfahrt von Detringen . . . . .	3 30 "
Ankunft in Canach . . . . .	4 10 "
» Lenningen . . . . .	4 40 "
» Elnen. . . . .	4 55 "
» Wormeldingen . . . . .	5 15 "

Luxemburg, den 29. Dezember 1891.

*Der General-Director der Finanzen,*  
**M. M o n g e n a s t.**

**Bekanntmachung. — Sanitätswesen.**

Durch Großh. Beschluß vom 26. Dezember c. ist Hr. Moyses S e l b, Chirurg aus Wildbad, ermächtigt worden, die Massage und die schwedische Heilgymnastik im Lande bis zum 1. April 1892 auszuüben, und zwar unter der ausdrücklichen Bedingung sich jeder anderen chirurgischen Operation zu enthalten.

Luxemburg, den 29. Dezember 1891.

*Der General-Director der öffentlichen Arbeiten,*  
**T h o r n.**

*Avis. — Administration communale.*

Par arrêté en date de ce jour, la démission offerte par M. Henri Risch, d'Ehner, de ses fonctions d'échevin de la commune de Sæul, a été acceptée.

Luxembourg, le 24 décembre 1891.

*Le Directeur général de l'intérieur,*  
H. KIRPACH.

*Avis. — Règlement communal.*

Dans sa séance du 8 juillet 1891, le conseil communal de Rosport a arrêté un règlement de police sur la fontaine et le lavoir public d'Osweiler. — Ce règlement a été dûment publié et affiché.

Luxembourg, le 24 décembre 1891.

*Le Directeur général de l'intérieur,*  
H. KIRPACH.

*Arrêté du 22 décembre 1891, concernant l'allocation de subsides pour travaux dans l'intérêt sanitaire et hygiénique.*

LE DIRECTEUR GENERAL DES TRAVAUX  
PUBLICS ;

Vu l'art. 122 du budget des dépenses pour l'exercice de 1891 ;

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** — Des subsides, au montant total de frs. 64,525, sont accordés aux communes désignées au relevé qui suit, pour l'exécution des travaux y mentionnés, dans l'intérêt sanitaire et hygiénique.

**Bekanntmachung. — Gemeindeverwaltung.**

Durch Beschluß vom heutigen Tage ist dem Hrn. Heinrich Risch aus Ehner, die von ihm nachgesuchte Entlassung als Schöffe der Gemeinde Sæul bewilligt worden.

Luxemburg, den 24. Dezember 1891.

Der General-Director des Innern,  
H. Kirpach.

**Bekanntmachung. — Gemeindeglement.**

In seiner Sitzung vom 8. Juli 1891 hat der Gemeinderath von Rosport ein Polizeireglement über den öffentlichen Brunnen zu Osweiler beschlossen. — Besagtes Reglement ist vorschriftsmäßig veröffentlicht und angeschlagen worden.

Luxemburg, den 24. Dezember 1891.

Der General-Director des Innern,  
H. Kirpach.

**Beschluß vom 22. Dezember 1891, betreffend die Vertheilung von Subsidien für Arbeiten im Interesse der öffentlichen Hygiene.**

Der General-Director der öffentlichen Arbeiten;

Nach Einsicht des Art. 122 des Ausgabenbudgets für 1891 ;

Beschließt :

**Art. 1.** Folgende Subsidien, im Gesamtbetrage von Fr. 64,525, sind den im angefügten Verzeichnisse vermerkten Gemeinden für die Ausführung der daselbst erwähnten Arbeiten, im Interesse der öffentlichen Hygiene, bewilligt.

*Relevé des subsides alloués par arrêté du 22 décembre 1891, pour travaux dans l'intérêt sanitaire et hygiénique.*

N <sup>o</sup>	COMMUNES.	AFFECTATION DES SUBSIDES.	Montant. frs.
<i>District de Luxembourg.</i>			
1	Bascharage.	Construction de revers pavés à Bascharage . . . . .	200
2	id.	Construction d'un canal devant la maison Blaise à Hautcharage . . . . .	300
5	Clemency.	Revers pavés dans l'intérieur de Clemency . . . . .	200
4	id.	» » » Flingig . . . . .	150
5	Dippach.	Restauration du lavoir public à Beltange . . . . .	150
6	id.	Revers pavés à Schouweiler . . . . .	150
7	Hobscheid.	» » Fischen . . . . .	200
8	id.	» » Hobscheid . . . . .	200
9	Kehlen.	» » Kehlen . . . . .	150
10	id.	» » Olm . . . . .	100
11	id.	» » Nospelt . . . . .	150
12	id.	Etablissement d'un réservoir d'eau à Meispelt . . . . .	250
13	id.	Forage d'un puits à Keispelt . . . . .	300
14	id.	Acquisition de trois pompes à Kehlen . . . . .	100
15	Kœrich.	Revers pavés à Gœblange . . . . .	100
16	id.	» dans l'intérieur de Gœtzingen . . . . .	100
17	id.	» au lieu dit « Schock » à Kœrich . . . . .	200
18	id.	Pavage au nouveau cimetière de Kœrich . . . . .	150
19	Kopstal.	Construction d'un lavoir communal à Kopstal . . . . .	250
20	Mamer.	Construction d'un lavoir public avec conduite d'eau à Holzem . . . . .	300
21	id.	Forage d'un puits artésien à Mamer . . . . .	75
22	Septfontaines.	Revers pavés à Greisch . . . . .	100
23	id.	» » Roodt . . . . .	100
24	id.	» » Septfontaines . . . . .	100
25	Steinfort.	» » Bettingen . . . . .	150
26	id.	» » Hagen . . . . .	100
27	Bettembourg.	Assainissement des abords de l'ancienne église et du chemin de cette dernière à la route des trois cantons à Bettembourg . . . . .	200
28	Differdange.	Revers pavés à Niederkorn . . . . .	750
29	id.	Etablissement d'une conduite d'eau à Niederkorn . . . . .	1000
30	id.	id. id. id. à Oberkorn . . . . .	150
31	Dudelange.	Agrandissement du nouveau cimetière à Dudelange . . . . .	800
32	id.	Assainissement du quartier dit « Italien » à Dudelange . . . . .	1200
33	id.	Construction et extension de la conduite d'eau à Dudelange . . . . .	2000
34	Esch-s.-l'Alzette.	Continuation de la construction de l'égout du Breitenweg . . . . .	600
35	id.	Agrandissement du cimetière catholique d'Esch-s.-l'Alzette . . . . .	900
36	Frisange.	Restauration de la fontaine communale de Frisange . . . . .	200
37	Petange.	Etablissement d'une conduite d'eau à Lamadeleine . . . . .	400
38	Reckange.	Restauration de la conduite d'eau de Limpach . . . . .	300
39	id.	Revers pavés à Limpach . . . . .	300
40	Rœser.	Etablissement d'un nouveau cimetière à Lévange . . . . .	100



41	Rœser.	Revers pavés au chemin de Bettembourg à Altzingen, à Peppange. . . . .	400
42	Sanem.	Restauration du mur d'enceinte du cimetière à Belvaux . . . . .	800
43	id.	Reconstruction des fontaines et abreuvoirs de Soleuvre . . . . .	425
44	Bertrange.	Revers pavés de la fontaine au chemin de Tossenberg à Leudelage. . . . .	300
45	Contern.	Établissement d'une conduite d'eau à Contern . . . . .	800
46	id.	id. id. id. à Mutfort . . . . .	1000
47	Eich.	Creusement de deux puits à Dommeldange. . . . .	200
48	id.	Établissement d'une conduite d'eau à Eich . . . . .	1000
49	id.	Creusement d'un puits à Eich. . . . .	150
50	id.	Agrandissement du cimetière à Weimerskirch . . . . .	500
51	Hamam.	Restauration de la fontaine communale dite « Kriselsbour » à Pulfermuhl . . . . .	375
52	id.	Rétablissement des abords du lavoir sur l'Alzette à Pulfermuhl . . . . .	150
53	id.	Creusement d'un puits à Pulfermuhl . . . . .	200
54	Hollerich.	Construction d'un canal-égout voûté à Bonnevoie . . . . .	900
55	id.	Creusement d'un puits à Bonnevoie . . . . .	200
56	id.	Conduite d'eau et creusement d'un puits à Merl. . . . .	350
57	Rollingergrund.	Construction d'un mur de soutènement le long du canal vis-à-vis de la maison Berweiler . . . . .	200
58	Schuttrange.	Revers pavés à Munsbach . . . . .	100
59	id.	id. à Schuttrange . . . . .	100
60	id.	id. à Schrassig . . . . .	150
61	id.	id. à Uehersyren . . . . .	100
62	Weiler-la-Tour.	Établissement d'une conduite d'eau à Hassel . . . . .	500
63	id.	Mise en état du passage à l'abreuvoir de Syren . . . . .	100
64	Bissen.	Creusement de trois puits artésiens sur la rive droite de l'Attert à Bissen . . . . .	300
65	Bœvange s/A.	Translation du lavoir public à Buschdorf. . . . .	200
66	id.	Reconstruction du mur du cimetière à Buschdorf . . . . .	300
67	Fischbach.	Construction d'un lavoir avec conduite d'eau à Angelsberg. . . . .	325
68	id.	Translation du lavoir public à Schoos . . . . .	400
69	Heffingen.	Assainissement de la cour de récréation à l'école de Heffingen . . . . .	175
70	id.	Construction d'un lavoir public à Heffingen . . . . .	600
71	Lorentzweiler.	Creusement d'un puits à Blaschette . . . . .	100
72	id.	Revers pavés à Hunsdorf . . . . .	100
73	id.	Établissement d'une conduite d'eau à Bofferdange-Helmdange . . . . .	600
74	Mersch.	Revers pavés à Reckingen . . . . .	100
75	id.	Établissement d'une conduite d'eau à Rollingen. . . . .	800
76	id.	id. id. id. à Mœsdorf . . . . .	800
77	id.	Revers pavés à Schœnfels . . . . .	150
78	Tuntingen.	Établissement d'une conduite d'eau à Holtensfels . . . . .	750
<i>District de Diekirch.</i>			
79	Basbellain.	Construction d'un lavoir public à Basbellain. . . . .	300
80	Bœvange.	Reconstruction du mur du cimetière de Lullange . . . . .	250
81	Clervaux.	Construction d'une conduite d'eau à Clervaux . . . . .	800
82	Consthum.	Construction d'une fontaine publique à Holsthum . . . . .	200
83	id.	Rigoles pavées à Consthum . . . . .	150
84	Hachiville.	Réparations au mur du cimetière de Hachiville . . . . .	250

85	Heinerscheid.	Agrandissement du cimetière de Heinerscheid et restauration du mur d'enceinte . . . . .	600
86	Hosingen.	Réparations au lavoir de Walhausen . . . . .	150
87	id.	Réparations au mur du cimetière de Rodershausen . . . . .	200
88	id.	Drainage à l'intérieur de Hosingen . . . . .	500
89	Munshausen.	Conduite d'eau à Munshausen . . . . .	400
90	Weiswampach.	Construction d'un lavoir à Beiler . . . . .	150
91	id.	Rigoles pavées à Weiswampach . . . . .	150
92	Bastendorf.	Établissement d'une conduite d'eau à Brandebourg . . . . .	1000
93	Bettendorf.	Forage d'un puits artésien à Gilsdorf lieu dit « Heuel » . . . . .	150
94	Bourscheid.	Revers pavés dans l'intérieur de Michelau . . . . .	200
95	Diekirch.	Agrandissement du cimetière . . . . .	5000
96	Ermsdorf.	Revers pavés dans l'intérieur d'Ermsdorf . . . . .	200
97	Erpeldange.	Translation du cimetière d'Ingeldorf . . . . .	750
98	Feulen.	Construction d'un lavoir public à Niederfeulen . . . . .	500
99	Hoscheid.	id. id. id. à Hoscheid . . . . .	200
100	Medernach.	Mise en état du lavoir de Savelborn . . . . .	150
101	Mertzig.	Grosses réparations au puits au centre du village et établissement d'un lavoir	500
102	Reisdorf.	Déplacement du cimetière de Reisdorf . . . . .	1000
105	Arsdorf.	Revers pavés dans l'intérieur d'Arsdorf . . . . .	150
104	Beckerich.	id. près de l'église et de l'école de Nœrdange . . . . .	200
105	id.	id. dans l'intérieur d'Oberpallen . . . . .	200
106	id.	Réparations au lavoir de Beckerich . . . . .	150
107	Bettborn.	Mise en état du puits public de Reimberg . . . . .	100
108	Bigonville.	Revers pavés dans l'intérieur de Bigonville . . . . .	200
109	Ell.	Assainissement de la traversée d'Ell . . . . .	400
110	Folschette.	Revers pavés dans l'intérieur de Folschette . . . . .	250
111	Grosbous.	id. id. de Grosbous . . . . .	200
112	id.	Construction d'une fontaine publique à Dellen . . . . .	300
113	Perlé.	Revers pavés dans l'intérieur de Perlé . . . . .	500
114	Redange.	Établissement d'une glacière à Redange . . . . .	1500
115	Saël.	Revers pavés dans l'intérieur de Kapweiler . . . . .	200
116	Useldange.	id. id. de Schandel . . . . .	200
117	id.	Réparations au puits communal d'Useldange . . . . .	150
118	Vichten.	Restauration d'une partie du mur d'enceinte du cimetière de Vichten . . . . .	200
119	Wahl.	Construction d'une fontaine publique à Kuborn . . . . .	500
120	Alscheid.	id. d'une conduite d'eau à Kautenbach . . . . .	500
121	Boulaide.	id. id. à Boulaide . . . . .	600
122	Esch-sur-Sûre.	Revers pavés dans l'intérieur d'Esch sur Sûre . . . . .	250
123	Eschweiler.	Construction d'une conduite d'eau à Eschweiler . . . . .	500
124	Goesdorf.	Restauration de l'entrée de la maison d'école de Bockholtz . . . . .	100
125	id.	Conduite d'eau à Goesdorf . . . . .	600
126	Harlange.	Construction d'un puits et d'un lavoir à Harlange . . . . .	500
127	Heiderscheid.	Revers pavés dans l'intérieur d'Eschdorf . . . . .	200
128	Mecher.	Reconstruction d'une partie du mur du cimetière de Bavigne . . . . .	200
129	Neunhausen.	Construction d'un lavoir public à Insborn . . . . .	500
130	Oberwampach.	id. id. à Schimpach . . . . .	200
131	Wiltz.	Restauration du mur d'enceinte et agrandissement du cimetière de Wiltz . . . . .	1500

132	Wilwerwiltz.	Conduite d'eau à Pintsch . . . . .	700
133	Winseler.	Revers pavés à Doncols . . . . .	200
134	Fouhren.	id. à Fouhren . . . . .	200
135	Putscheid.	Reconstruction partielle de l'abreuvoir de Welter . . . . .	150
<i>District de Grevenmacher.</i>			
136	Beaufort.	Revers pavés à Beaufort . . . . .	500
137	Bech.	Construction de deux conduites d'eau à Zittig et Hemsthal. . . . .	1000
138	id.	Construction d'un lavoir public à Geyershof. . . . .	150
139	id.	Revers pavés à l'intérieur de Rippig . . . . .	100
140	Consdorf.	Appropriation de la conduite d'eau à Colbette . . . . .	350
141	Echternach.	Construction d'un égout au « Vormarkt ». . . . .	500
142	Mompach.	Mise en état de la conduite d'eau et de l'abreuvoir de Bursdorf . . . . .	350
143	id.	Mise en état et agrandissement de la conduite d'eau à Moersdorf . . . . .	200
144	Rosport.	Appropriation du chemin d'accès au nouveau cimetière à Rosport. . . . .	200
145	id.	Revers pavés à Osweiler . . . . .	150
146	id.	id. à Dickweiler. . . . .	150
147	id.	id. à Rosport . . . . .	100
148	Waldbillig.	Couverture du ruisseau à l'intérieur de Waldbillig . . . . .	500
149	id.	Appropriation de la conduite d'eau et du lavoir public à Haller . . . . .	150
150	Betzdorf.	Revers pavés à Roodt vis-à-vis de l'église . . . . .	250
151	id.	Canalisation à l'intérieur de Betzdorf. . . . .	250
152	id.	Revers pavés à l'intérieur de Berg . . . . .	100
153	Biwer.	id. id. Biwer . . . . .	500
154	Biwer.	Réparation du lavoir public à Boudler . . . . .	100
155	Flaxweiler.	Revers pavés à l'intérieur d'Oberdonven . . . . .	150
156	id.	Assainissement du bas quartier de Gostinggen par la construction d'une gargouille et de revers pavés . . . . .	500
157	Grevenmacher.	Assainissement et aménagement de la Rinsgässel et pavage de ruelles . . . . .	500
158	Junglinster.	Revers pavés à Allinster . . . . .	200
159	id.	id. à l'intérieur et le long de l'ancien cimetière à Junglinster . . . . .	300
160	id.	Agrandissement du cimetière à Bourglinster. . . . .	500
161	id.	Revers pavés à Bourglinster « in der Neugasse » . . . . .	200
162	Manternach.	Construction d'une conduite d'eau avec lavoir public à Leffig. . . . .	800
163	Mertert.	Établissement d'une gargouille d'assainissement près de la maison Muller à Wasserbillig . . . . .	150
164	Rodenbourg.	Canalisation et revers pavés à Beidweiler . . . . .	200
165	id.	id. id. à Eschweiler . . . . .	200
166	Wormeldange.	Établissement d'un nouveau cimetière à Ahn . . . . .	400
167	id.	Conduite d'eau à Ehnen . . . . .	500
168	id.	Aménagement de la ruelle dite « Roucherweg » à l'intérieur de Wormeldange. . . . .	250
169	Bous.	Établissement d'une conduite d'eau à Erpeldange . . . . .	750
170	Burmerange.	Agrandissement du cimetière à Burmerange. . . . .	500
171	Dalheim.	Revers pavés à l'intérieur de Dalheim . . . . .	150
172	Lenningen.	Assainissement de l'église par revers pavés . . . . .	150
173	Mondorf-les-Bains.	Revers pavés à la sortie de Mondorf-les-Bains vers Remich . . . . .	500
174	Remerschen.	Construction d'une conduite d'eau à Remerschen . . . . .	1000
175	Remich.	id. d'un abattoir . . . . .	1000
176	Waldbredimus.	Réparation du mur du cimetière de Waldbredimus. . . . .	500
177	id.	id. id. Trinlange . . . . .	150

**Art. 2.** Les mandats pour l'import de ces subsides ne seront délivrés que sur la production d'une attestation de l'homme de l'art chargé de diriger les travaux qui nous occupent, et constatant que ces derniers sont achevés ou au moins en voie d'exécution.

Luxembourg, le 22 décembre 1891.

*Lé Directeur général des travaux publics,*  
THORN.

**Art. 2.** Die Zahlungsanweisungen werden den Gemeindeverwaltungen erst auf eine von dem mit der Leitung der Arbeiten beauftragten Fachmann ausgestellte Bescheinigung hin, daß die fraglichen Arbeiten vollendet oder wenigstens in Angriff genommen sind, ausgehändigt werden.

Luxemburg, den 22. Dezember 1891.

Der General-Director der öffentlichen Arbeiten,  
Thorn.

*Relevé des subsides accordés dans le courant de 1891 sur l'art. 122 du budget des dépenses de 1891.*

N <sup>o</sup>	COMMUNES.	AFFECTATION DES SUBSIDES.	Montant.
			Fr.
1	Bettembourg.	Inspection des viandes . . . . .	150
2	Dudelange.	id. . . . .	400
3	Eich.	id. . . . .	250
4	Rollingergrund.	id. . . . .	150
5	Walferdange.	id. . . . .	150
6	Larochette.	id. . . . .	500
7	Diekirch.	Établissement de trois puits artésiens . . . . .	600
8	Ettelbruck.	Inspection des viandes . . . . .	600
9	Vianden.	Grosses réparations à la conduite d'eau . . . . .	700
10	Mondorf-les-Bains.	Inspection des viandes . . . . .	240
11	Remich.	id. . . . .	150

*Avis. — Commission des pensions.*

Par arrêté grand-ducal du 10 décembre et., la commission instituée par l'art. 27 de la loi du 16 janvier 1863, sur les pensions, a été formée comme suit pour l'année 1892 :

a) Pour l'ordre judiciaire : MM. Heuardt, vice-président de la Cour supérieure de justice, et Speyer, juge au tribunal d'arrondissement à Luxembourg, membres effectifs ; Jos. Rischard, conseiller à la Cour supérieure de justice, et de la Fontaine, juge au tribunal d'arrondissement à Luxembourg, membres suppléants.

b) Pour la Chambre des députés : MM. Krier et Risch, membres effectifs ; Laval et Crocius, membres suppléants.

*Bekanntmachung. — Pensions-Commission.*

Durch Großh. Beschluß vom 10. Dezember 1891 ist die durch Art. 27 des Pensionsgesetzes vom 16. Januar 1863 vorgesehene Commission für's Jahr 1892 zusammengesetzt, wie folgt :

a) Gerichtspersonen : Die H. Heuardt, Vice-Präsident des Obergerichtshofs, und Speyer, Richter beim Bezirksgerichte zu Luxemburg, wirkliche Mitglieder ; Jos. Rischard, Obergerichtsrath, und de la Fontaine, Richter beim Bezirksgerichte zu Luxemburg, stellvertretende Mitglieder.

b) Abgeordnete : Die H. Krier und Risch, wirkliche Mitglieder ; Laval und Crocius, stellvertretende Mitglieder.

c) *Pour l'ordre administratif*: 1° lorsque le fonctionnaire à mettre à la retraite appartient à l'administration de la douane: MM. *Hammerel*, inspecteur en chef des douanes, membre effectif; *Weber*, conseiller de douane et secrétaire de la direction, membre suppléant; 2° pour le corps des volontaires et de gendarmerie: MM. *Trausch*, capitaine, membre effectif; *Weydert*, capitaine, membre suppléant; 3° dans tous les autres cas: MM. *Lentz*, conseiller à la Chambre des comptes, membre effectif; *Leclerc*, contrôleur des contributions, membre suppléant.

Par arrêté du Conseil de Gouvernement en date de ce jour, ont été adjoints à cette commission, avec voix consultative et pour la durée de l'année 1892: MM. les médecins *Ackermann* et *Gredt* à Luxembourg, et comme membres suppléants, MM. les médecins *Cary* et *Baldauff* à Luxembourg.

Luxembourg, le 30 décembre 1891.

*Le Directeur général des finances,*  
M. MONGENAST.

c) *Verwaltungsbeamte*: 1° wenn der zu pensionirende Beamte der Zollverwaltung angehört, die H. H. *Hammerel*, Ober-Zollinspektor, wirkliches Mitglied; *Weber*, Zollrath und Direktions-Sekretär, stellvertretendes Mitglied; 2° für das Freiwilligen-Corps und die Gendarmerie, die H. H. *Trausch*, Hauptmann, wirkliches Mitglied; *Weydert*, Hauptmann, stellvertretendes Mitglied; in jedem anderen Falle: die H. H. *Lentz*, Rechnungs-rath, wirkliches Mitglied, und *Leclerc*, Steuerkontroleur, stellvertretendes Mitglied.

Durch Beschluß des Regierungsraths vom heutigen Tage sind vorerwähnter Commission für das Jahr 1892 die H. H. Aerzte *Ackermann* und *Gredt* aus Luxemburg, und als Stellvertreter, die H. H. *Cary* und *Baldauff* aus Luxemburg, mit beratender Stimme beigegeben.

Luxemburg, den 30. Dezember 1891.

Der General-Director der Finanzen,  
M. M o n g e n a s t.

*Chemins de fer Guillaume-Luxembourg. — Recettes des lignes du Grand-Duché: 170 kilom.\*)*

RECETTES.	Voyageurs.	Marchandises	Recettes diverses.	Recettes Totales.
Du 1 <sup>er</sup> au 31 août . . . . .	fr. 148,750 00	fr. 606,250 00	fr. 62,500 00	fr. 877,500 00
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 juillet . . .	058,125 00	4,125,000 00	375,000 00	5,158,125 00
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 août . . . .	806,875 00	4,791,250 00	457,500 00	6,055,625 00
	758,750 00	3,125,000 00	431,250 00	6,315,000 00
Différence en faveur de . . . .	48,125 00	. . . . .	6,250 00	. . . . .
	. . . . .	335,750 00	. . . . .	279,375 00

Produit kilométrique correspondant à { 1891 fr. 53,255 51.  
1890 fr. 55,720 00.

\*) Les produits des embranchements de Bettembourg-Dudelange et du bassin de Rumelange, ainsi que celui de la ligne d'Esch-Redange située dans le Grand-Duché, ne sont pas compris dans les recettes.

RESULTAT du recensement des bestiaux fait en

DISTRICT	CANTONS	Nombre de chevaux							Nombre des bêtes													
		de trois ans et au-dessus.			de six mois jusqu'à trois ans			Poulains au-dessous de 6 mois		de trois ans et au-dessus			de trois mois jusqu'à trois ans									
		Entiers.	Juments.	Hongres.	Entiers.	Juments.	Hongres.	Entiers.	Juments.	Taureaux.	Vaches.	Bœufs.	Taureaux.	Vaches.	Bœufs.							
Luxembourg.	Capellen . . .	21	1094	602	81	184	65	68	84	24	4813	30	272	1778	123							
	Esch-s.-l'Alz'.	23	1460	1090	129	212	86	74	91	47	5297	26	183	1710	114							
	Luxembôurg.	16	957	1023	52	107	29	34	6	46	5422	145	151	1528	71							
	Mersch . . .	14	598	494	58	91	34	29	25	51	3355	65	134	1241	111							
	Totaux . . .	71	4109	3209	320	594	214	205	263	168	18887	266	740	6257	419							
Diekirch.	Clervaux . . .	»	324	141	7	30	3	29	22	22	4249	1477	68	2487	1453							
	Diekirch . . .	4	392	454	20	54	32	18	17	26	3988	738	125	1614	507							
	Redange . . .	16	951	483	55	209	117	96	98	54	4593	408	225	2318	446							
	Vièze . . .	2	372	305	10	34	17	13	24	43	3944	938	115	1837	445							
	Wanderl . . .	4	90	56	7	12	2	7	10	3	786	137	10	232	173							
	Totaux . . .	26	2129	1439	99	348	171	163	171	148	17560	3698	543	8188	3026							
Grevenmacher.	Echternach . .	13	457	406	35	71	26	30	28	27	3145	207	177	1312	381							
	Grevenmacher	10	654	709	35	111	34	47	40	31	3788	56	184	1544	238							
	Remich . . .	12	607	555	41	73	35	17	24	22	3082	10	100	1083	26							
	Totaux . . .	35	1718	1670	111	255	95	94	92	80	10015	273	461	3939	645							
Totaux généraux .		132	7956	6318	450	1197	480	462	526	396	46462	4237	1744	18684	4090							
			14406				2227			988				51095				24518				
															17621							85604

1890 dans le Grand-Duché de Luxembourg.

à cornes		Nombre des bêtes à laine.				Nombre des porcs				Nombre des					
au-dessous de trois mois		Béliers.	Moutons.	Brebis.	Agneaux.	au-dessus de trois mois			an-dessous de trois mois	Anes.	Anesses.	Anours.	Mulets.	Chèvres.	Boucs.
Destinées à la boucherie.	Destinées à l'élevé.					destinés à la reproduction		Destinés à l'engraissement.							
						Verrats	Truies.								
195	»	10	398	197	147	45	1737	3609	4462	»	»	»	2	1058	30
133	718	17	518	451	257	81	1843	5245	9937	»	1	»	»	1482	36
159	43	4	681	130	28	42	1511	2360	3601	4	»	»	»	962	26
127	571	7	823	621	235	34	1017	2303	1893	»	»	»	1	1297	21
614	1744	38	2420	1399	667	202	6108	14317	13893	1	1	»	3	4769	113
20	1847	58	584	3253	2034	41	1106	2200	1479	»	»	»	»	590	10
99	768	10	586	517	337	28	1202	3199	1627	1	»	»	1	1833	17
102	1281	20	1535	1468	881	23	1241	3601	1908	»	»	»	1	1489	17
47	1157	57	500	3471	2772	24	801	3338	1113	3	»	»	1	1669	21
28	136	16	83	838	622	5	176	630	144	2	»	»	»	223	4
305	5189	101	3288	9347	7246	121	4826	12388	6301	6	»	»	3	5564	69
67	790	2	46	111	34	39	760	2354	1353	»	»	»	»	739	16
105	700	5	685	518	378	25	1155	3768	2357	»	»	»	»	754	23
53	364	11	192	38	23	19	1032	3650	1828	»	»	»	»	377	21
225	1854	18	923	697	433	83	2947	9972	5540	»	»	»	»	2111	60
1204	8787	217	6631	11643	8348	406	13581	36877	23734	7	1	»	6	12444	242
9991		26839				76598									

